



Code projet 001

ÉCOLES DE VILLAGE – PARRAINAGE SCOLAIRE À DISTANCE

Le système éducatif en République centrafricaine

Le système éducatif est composé de:

- structures privées (principalement gérées par des religieux)
- structures villageoises (toujours gérées par des religieux avec la contribution du projet «parrainage à distance »)
- structures étatiques (fonctionnant de manière précaire)

Le pourcentage de scolarisation (6-11 ans) est de 67% (garçons 83% filles 52,8%).

Il faut signaler qu'au cours de la dernière décennie, à cause de la situation politique, économique et sociale désastreuse, l'État n'a pas été en mesure de payer les salaires des employés de l'État. Cela a conduit les enseignants des écoles publiques, à ne pas exercer leur profession ayant pour conséquence une baisse du taux de scolarisation.

Les seules écoles qui fonctionnent malgré les nombreuses difficultés sont les écoles privées et les écoles de village.

LE PROJET

L'absence presque totale d'écoles a poussé l'Association à se consacrer à l'œuvre d'alphabétisation des enfants et des jeunes, sans laquelle ils n'auraient pas eu accès à l'instruction.

Les villages désireux d'avoir une école sont invités à mettre en place un «comité» de parents d'élèves qui entreprennent de réaliser une première structure avec des matériaux traditionnels : du bois et de la paille. Si le village collabore activement au bon fonctionnement de l'école, avec la présence régulière des enfants et la présence constante des maîtres, la mission aide à la création d'une école plus solide avec des briques. En 1991, a ainsi été créée la première école dans le village de Bogbatoyo, dans la Mission de Niem, Au cours des 20 dernières années ont été construites et ouvertes 31 écoles de villages, à 10-15 kilomètres de distance les unes des autres.

Pour soutenir le projet « Écoles de village », la campagne « Parrainages scolaires à distance » a commencé, ce qui, au fil des ans a garanti le droit à l'enseignement primaire à des milliers de garçons et de filles qui autrement seraient condamnés à l'analphabétisme.



Qu'est-ce que le projet "Parrainages scolaires à distance" ?

Le parrainage scolaire à distance est une forme de solidarité qui offre un soutien plus incisif et efficace qu'une aide occasionnelle: elle permet à un enfant de continuer à vivre dans son pays, sa communauté et de fréquenter l'école.

Il s'agit d'un geste simple et concret qui donne espoir et avenir à tout un pays atteint d'une pauvreté endémique.

Qui peut rejoindre le projet?

Le parrainage scolaire à distance peut tout aussi bien être réalisé par une seule personne que par un groupe.

En effet, il existe également de nombreuses adhésions d'écoles, de classes, d'associations, de groupes de collègues, de clubs sportifs, d'amis et de groupes de jeunes...

Il est à noter que le parrainage scolaire à distance n'est jamais en faveur d'un seul enfant mais de l'ensemble du groupe.

Les frais annuels garantissent la scolarisation, les salaires des enseignants, le matériel pédagogique. Et, à l'occasion, les élèves reçoivent une assiette de manioca qui est providentielle et qui garantie pour tous, une meilleure alimentation.

Par ailleurs, les missions soutenues par l'association AMICI organisent des formations pour les enseignants locaux et accompagnent les enfants les plus doués dans la poursuite de leurs études jusqu'à l'université.

En résumé.

- La contribution de soutien pour une année scolaire d'un enfant est de 70,00 euros.
- La durée de l'école primaire est de **6 ans**.
- L'initiative fournit un soutien tout au long de la période de six ans.
- **La contribution peut être versée annuellement ou en un seul versement.**
- **Chaque "parent adoptif" recevra la photo de l'enfant qui lui sera confié avec son nom, son prénom et son village.**

CHIFFRES DU PROJET

- Nombre d'écoles: 31
- Nombre d'enfants: 5500
- Nombre d'enseignants: 96
- Ecole la plus proche de la mission: 7 km
- École la plus éloignée de la mission: 135 km
- Écoles construites avec briques: 18
- École construites en paille: 13